

## CODE D'ÉTHIQUE DE L'ENTRAÎNEUR

### **1. Intégrité**

L'entraîneur doit agir avec intégrité dans l'exercice de ses fonctions avec les joueurs, les collègues, les officiels, les dirigeants, le public et le sport du baseball.

### **2. Compétence**

L'entraîneur doit se préparer afin de bien servir les joueurs de façon professionnelle sur les aspects technique, physique, psychologique et social.

### **3. Respect des athlètes**

L'entraîneur doit respecter les joueurs en tout temps et agir dans le meilleur intérêt de leur sécurité et de leur développement.

### **4. Respect des règlements**

L'entraîneur doit accepter et appliquer autant les règlements de jeu du baseball que ceux de Baseball Québec.

### **5. Respect des officiels**

L'entraîneur doit accepter et comprendre le rôle des officiels ainsi que leurs décisions. Toute intervention avec eux doit se faire avec le meilleur respect.

### **6. Comportement avec les autres entraîneurs**

Le comportement envers les autres entraîneurs doit se faire avec courtoisie, respect et bonne foi.

### **7. Conduite personnelle**

L'entraîneur doit agir comme modèle pour les jeunes en maintenant les meilleurs standards de conduite tout en supportant les principes de l'esprit sportif

**J'ai pris connaissance du Code d'éthique de l'entraîneur de Baseball Québec et je m'engage à le respecter durant les activités de la prochaine saison.**

---

Signature de l'entraîneur

## **CODE D'ÉTHIQUE DU PARENT**

### **Reconnaissant que :**

Le sport possède un formidable potentiel comme contribution à la santé, à l'équilibre et au développement de la personne;

Le bien-être et l'épanouissement de mon enfant constituent une priorité située bien au-delà de la performance et de la victoire sportive.

### **À titre de parent de jeune sportif, mon propos et mon comportement démontrent que :**

- 1.** Je comprends que mon enfant exerce un sport pour son plaisir et non pour le mien.
- 2.** Je considère la victoire comme l'un des plaisirs du sport, je dédramatise la défaite et je reconnais les erreurs comme faisant partie de l'apprentissage.
- 3.** Je respecte les entraîneurs et leur travail bénévole.
- 4.** Je comprends la tâche difficile des officiels et je respecte leurs décisions.
- 5.** Je reconnais les bonnes performances de mon enfant comme celles des autres compétiteurs.
- 6.** J'accepte les limites de mon enfant et je ne projette pas d'ambition démesurée sur lui.
- 7.** Je m'efforce de connaître les règles du sport pour éviter que l'ignorance ne biaise mon jugement envers les décisions des entraîneurs et des officiels.
- 8.** Je ne vois pas les enfants sportifs comme des adultes sportifs en miniature.
- 9.** J'inculque à mon enfant des valeurs de respect, de discipline, d'effort et de loyauté.
- 10.** Je ne tolère ni n'encourage la violence physique ou psychologique.
- 11.** J'encourage mon enfant à développer ses habilités et son esprit sportif.

**J'ai pris connaissance du Code d'éthique du parent de Baseball Québec et je m'engage à le respecter durant les activités de la prochaine saison.**

---

Signature du parent

## **CHARTRE DE L'ESPRIT SPORTIF**

### **Faire preuve d'esprit sportif, c'est :**

#### **Article I**

D'abord et avant tout observer strictement tous les règlements et ne jamais chercher à enfreindre délibérément un règlement.

#### **Article II**

Respecter l'officiel. La présence d'officiels ou d'arbitres est essentielle au bon déroulement de toute compétition. L'officiel n'a pas la tâche facile; c'est pourquoi il mérite le respect de tous.

#### **Article III**

Accepter toutes les décisions de l'arbitre sans jamais mettre en doute son intégrité.

#### **Article IV**

Reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite.

#### **Article V**

Accepter la victoire avec modestie et sans ridiculiser son adversaire.

#### **Article VI**

Savoir reconnaître les bons coups et les bonnes performances de l'adversaire.

#### **Article VII**

Vouloir se mesurer à un adversaire dans l'équité. Compter sur son talent et ses habilités pour tenter d'obtenir la victoire.

#### **Article VIII**

Refuser de gagner par des moyens illégaux et par tricherie.

#### **Article IX**

Pour l'officiel, bien connaître tous les règlements et les appliquer avec impartialité.

#### **Article X**

Garder sa dignité en toutes circonstances et montrer que l'on a la maîtrise de soi. Refuser d'accepter que la violence physique et verbale prenne le dessus sur soi.